



Communiqué de presse du 9 janvier 2017

Le PBD Genève veut redistribuer la taxe d'élimination des déchets aux entreprises

Dans une lettre adressée ce jour à l'ensemble des communes du canton ainsi qu'à l'Association des communes genevoises (ACG), le PBD Genève a fait part de la charge que cette nouvelle taxe ferai peser sur les petites et moyennes entreprises de notre canton.

Pour palier à ce nouveau désavantage compétitif, qui vient s'ajouter à un contexte conjoncturel déjà difficile, le PBD Genève propose ainsi que els économies réalisées par les communes grâce à cette taxe soient directement réinvesties auprès des TPE et PME qui en souffriront le plus, à savoir les entreprises du secteur secondaire principalement.

Deux mesures alternatives sont envisageables :

1. Une diminution de la taxe professionnelle pour les entreprises concernées;
2. Un programme de redistribution des montants économisés par les communes aux entreprises les plus touchées par ces nouvelles charges sous la forme d'encouragement à l'investissement.

Le PBD Genève espère obtenir rapidement une prise de position des communes concernées.

Renseignements :

M. Thierry Vidonne, Président (079 341 56 76)

M. Charles Piguet, membre du Comité (079 779 34 40)